

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE COMPIEGNE 2

COMMUNE DE JAUX

- **ARRETE DU MAIRE** -
Réglementation route barrée en raison de travaux d'enrobés rue du Port Varenne

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE JAUX (Oise)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 à L 2213 -6;

VU les dispositions du Code de la Route ;

Vu la demande de travaux de l'entreprise EUROVIA PICARDIE à THOUROTTE (60150) – Boulevard Henri Barbusse en vue d'effectuer des travaux d'enrobés rue du Port Varenne dans le prolongement du PN 31 sur la commune de JAUX ;

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement de tout véhicule, en raison de ces travaux ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du 1^{er} mars 2024 à 14h00 et jusqu'au 2 mars 2024 à 8h00, la circulation et le stationnement seront interdits du PN 31 jusqu'au stop de la rue du port Varenne (au niveau de la rue de la République).

ARTICLE 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise intervenante. L'entreprise se chargera également de prévenir les riverains.

ARTICLE 3 :

Toute infraction avec les interdictions prescrites par le présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal, conformément à l'article R 610-5 du Code Pénal.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA CROIX SAINT OUEN sera chargé de l'exécution du présent arrêté

ARTICLE 5 :

Conformément à l'article R421-1 et suivant du code de Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de LA CROIX SAINT OUEN
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de COMPIEGNE
- Monsieur Clément MUSELET, Entreprise EUROVIA
- Le service déchet de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)

A JAUX, le 29 février 2024
Le Maire,



Sidonie MUSELET